

*Les administrateurs composant le Directoire du département de Rhône-et-Loire,
au ministre de l'intérieur.*

Lyon, le 21 février 1793, l'an II de la République française.

Citoyen ministre,

Nous avons l'honneur de vous adresser copie du procès-verbal que nous vous avons adressé par notre lettre du 18 courant ; vous verrez par cet exposé que la ville de Lyon a été dans un des plus grands dangers, malgré la surveillance continuelle des autorités constituées. Vous voudrez bien renouveler à la Convention nationale la demande que nous avons faite, et presser autant qu'il dépendra de vous le départ des commissaires dans notre cité.

Nous recevons dans le moment votre lettre, par laquelle vous paraissez instruit des mouvements qui ont eu lieu ; nous en avons de suite fait passer copie à la Municipalité de Lyon, pour qu'elle avisât dans sa sagesse aux moyens de prudence et de paix pour ramener les citoyens à l'ordre et à l'observance des lois.

GRANDCHAMP, *président*; SANTALLIER, BONAMOUR, ACHARD, BORDE, BELLEVILLE ; MEYNIS, *procureur-général*; GONON, *secrétaire-général*.

Les administrateurs de Rhône-et-Loire au ministre de l'Intérieur.

Lyon, le 23 février 1793, l'an II de la République.

Citoyen ministre,

L'administration de Rhône-et-Loire s'empresse de vous faire parvenir le procès-verbal de la séance d'hier. Vous y verrez que, toujours occupée à maintenir la paix et la tranquillité, elle ne la doit qu'à son caractère de douceur et de persuasion, et que les moyens qu'elle a pris ont eu le but salutaire d'empêcher l'effusion du sang. Elle est toujours en mesure pour continuer les mêmes soins de la chose publique. Quoique les défiances, les inquiétudes soient universelles, nous jouissons d'un calme apparent qui ne peut être durable qu'autant que des commissaires de la Convention apporteront dans cette cité le baume de consolation, et viendront y inspirer l'amour des lois et la confiance dans les corps constitués.

Les administrateurs de Rhône-et-Loire :

GRANDCHAMP, *président*, BONAMOUR, A. SAUZÉAS, BORDE, SANTALLIER, ACHARD; MEYNIS, *procureur-général*; GONON, *secrétaire-général*.